



## Monde numérique : quels droits ?



Chappatte (Suisse)

« Lorsque vous dites « le droit à la vie privée ne me préoccupe pas, parce que je n'ai rien à cacher », cela ne fait aucune différence avec le fait de dire « Je me moque du droit à la liberté d'expression parce que je n'ai rien à dire » [...] »

**EDWARD SNOWDEN** – Ancien informaticien des services secrets américains et lanceur d'alerte. Il est connu pour avoir révélé les pratiques de surveillance de masse et l'utilisation illégale des données personnelles de millions de citoyens à travers le monde. Il est actuellement réfugié en Russie.



Lars Refn (Danemark)

**L**E NUMÉRIQUE est présent partout dans notre quotidien. C'est un nouvel espace de libertés et d'échanges que le droit doit protéger. La sécurité des informations que nous partageons, volontairement ou non, sur nos téléphones ou nos ordinateurs est garantie par le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Entré en vigueur le 25 mai 2018 dans les États européens, il est intégré en France dans la Loi Informatique et Libertés.



Kristian (France)

S'il est un facteur de progrès, Internet est aussi souvent un espace où les droits peuvent être en danger. On parle de cyber-harcèlement quand le harcèlement se produit ou se poursuit sur Internet ou sur les réseaux sociaux : insultes, commentaires malveillants, photos ou vidéos diffusées sans l'accord de la personne concernée. Face au cyber-harcèlement, la victime se replie sur elle-même, perd confiance et peut chercher à porter atteinte à sa vie ou à celle des autres. Comme le harcèlement, il est puni par la loi : c'est un délit. Il faut donc s'en protéger et le dénoncer si on en est victime ou témoin.



Hani Abbas  
(Syrie - Palestine)

# Cartooning for Peace et le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits a souhaité donner au projet Educadroit l'objectif de sensibiliser les jeunes au Droit et à leurs droits. Ce projet a pour objet de favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques. Parce que l'élaboration des règles juridiques implique, dans un État démocratique, un échange public d'opinions et d'arguments entre des citoyens égaux, il est fondamental de développer l'aptitude des jeunes à une confrontation pacifique des points de vue et à l'expression de leurs avis et opinions.

Née en 2006 au siège de l'organisation des Nations Unies, l'association Cartooning for Peace est présidée par le dessinateur du journal Le Monde, Plantu et placée sous le haut patronage de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Aujourd'hui, Cartooning for Peace réunit à travers le monde 162 dessinateurs et dessinatrices de 55 pays.

Le Défenseur a travaillé à la réalisation du projet en partenariat avec Cartooning for Peace, réseau international de dessinateurs de presse qui combattent avec humour pour le respect des droits et des libertés dans le monde.

Par sa faculté à transcender les langues et les cultures, le dessin de presse apparaît comme un formidable outil pédagogique, capable de faire naître le dialogue interculturel et de nourrir le débat autour de notions fondamentales telles que la liberté de pensée, la liberté d'expression, la paix ou encore la tolérance.

Afin de favoriser la réflexion autour des valeurs humanistes auxquelles elle est profondément attachée, Cartooning for Peace promeut la multiplicité des points de vues à travers toutes ses missions. L'association utilise la valeur pédagogique du dessin de presse pour dénoncer les intolérances et sensibiliser, par le sourire, aux grands problèmes de société.

Dix kits pédagogiques ont été développés dans le cadre du projet Educadroit et se composent d'un panneau d'exposition et de livrets d'accompagnement à destination des professionnel·le·s de l'éducation. Ils abordent les thématiques suivantes :

- Le droit, c'est quoi ?
- Qui crée le droit ?
- Tous égaux devant la loi ?
- Qui protège le droit et les droits ?
- Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ?
- Moins de 18 ans, quels droits ?
- Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?
- Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?
- Les droits sont-ils les mêmes dans tous les pays ?
- Défendre nos droits, changer la loi !
- Monde numérique : quels droits ?



PLANTU (FRANCE)

## Le regard des dessinateurs de presse : Monde numérique : quels droits ?

Le numérique est présent partout dans notre quotidien. C'est un nouvel espace de libertés et d'échanges que le droit doit protéger. La sécurité des informations que nous partageons, volontairement ou non, sur nos téléphones ou nos ordinateurs est garantie

par le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Entré en vigueur le 25 mai 2018 dans les États européens, il est intégré en France dans la Loi Informatique et Libertés.

Friends\*



CHAPPATTE (SUISSE)

\* Amis

Qui est le personnage de droite et que fait-il ?

---

---

---

---

À quoi le terme « Amis » fait-il référence ?

---

---

---

Pourquoi cette situation est-elle ironique ? Aide-toi des symboles présents sur le dessin.

---

---

---

Que dénonce le dessinateur ?

---

---

---

### LE SAIS-TU ?

On appelle « traitement de données personnelles » la collecte et l'utilisation d'informations personnelles auxquelles nous donnons accès en ligne (nom, prénom, photo, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, mail, adresse IP, etc.).

De nombreuses fonctionnalités du web reposent sur ce traitement (sites, boîtes mails, comptes, réseaux sociaux, etc.). Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) vient encadrer l'utilisation des données et protéger les citoyens à ce sujet.

En tant qu'utilisateurs et utilisatrices, nous pouvons décider des informations que l'on rend accessibles et nous sommes informés de l'utilisation de nos données et de nos droits. Grâce à la Loi Informatique et Libertés, nous disposons en effet de plusieurs droits :

- Le droit à l'information
- Le droit d'accès
- Le droit d'opposition
- Le droit de rectification
- Le droit au déréférencement

Le RGPD a également introduit pour la première fois dans le droit européen des dispositions spécifiques pour la protection des données personnelles relatives aux mineurs. Le droit de rectification et le droit à l'oubli (qui recouvre les droits au déréférencement et à l'effacement) sont particulièrement importants car ils protègent les informations personnelles recueillies avant la majorité.



LARS REFN (DANEMARK)

Décris le personnage : où se trouve-t-il ? Que fait-il ? Quelle émotion ressent-il ?

---

---

---

---

Liste les objets qui l'entourent. De quel type d'appareils s'agit-il ?

---

---

---

D'après toi, pourquoi des yeux figurent sur ce dessin ? Que symbolisent-ils ?

---

---

---

Quel est le message de ce dessin ?

---

---

---

« Lorsque vous dites « le droit à la vie privée ne me préoccupe pas, parce que je n'ai rien à cacher », cela ne fait aucune différence avec le fait de dire « Je me moque du droit à la liberté d'expression parce que je n'ai rien à dire » [...]. »

EDWARD SNOWDEN



RIBER (SUÈDE)

Edward Snowden est un ancien informaticien des services secrets américains et lanceur d'alerte. Il est connu pour avoir révélé les pratiques de surveillance de masse et l'utilisation illégale des données personnelles de millions de citoyens à travers le monde. Il est actuellement réfugié en Russie.

## DÉFINITIONS

Lanceur d'alerte : personne qui signale une situation qui pourrait constituer un danger pour une ou plusieurs personnes dans le domaine de l'environnement, de la santé, de la protection des informations personnelles, etc.

Surveillance de masse : espionnage massif des échanges et des activités d'une population par un État, une organisation, un individu.

Réfugié : personne qui quitte le pays où elle réside pour fuir un danger et trouver refuge dans un autre pays.

S'il est un facteur de progrès, Internet est aussi souvent un espace où les droits peuvent être en danger. On parle de cyber-harcèlement quand le harcèlement se produit ou se poursuit sur Internet ou sur

les réseaux sociaux : insultes, commentaires malveillants, photos ou vidéos diffusées sans l'accord de la personne concernée.



KRISTIAN (FRANCE)

\* MSN (ou Windows Live Messenger) est un logiciel de messagerie instantanée, à l'image des applications Messenger ou Whatsapp. Il était très utilisé dans les années 1990-2000.

Quelle figure de style est utilisée dans ce dessin ?

---

---

---

Selon toi, à qui peuvent appartenir les bras menaçants qui sortent de l'écran ?

---

---

---

Quel problème le dessinateur soulève-t-il ici ?

---

---

---

Face au cyber-harcèlement, la victime se replie sur elle-même, perd confiance et peut chercher à porter atteinte à sa vie ou à celle des autres. Comme le

harcèlement, il est puni par la loi : c'est un délit. Il faut donc s'en protéger et le dénoncer si on en est victime ou témoin.



HANI ABBAS (SYRIE - PALESTINE)

Quel sentiment se dégage de ce dessin ?

---

---

---

Quel message le dessinateur veut-il faire passer ?

---

---

---



# Biographies des dessinateurs

## Kristian



**Kristian** est un dessinateur français. Son premier dessin est publié en 1982 par *le Dauphiné Libéré*. Depuis lors, il a collaboré ou collabore toujours avec une quarantaine de quotidiens ou magazines. Durant 14 ans, il a été dessinateur de France 3 Côte d'Azur et pendant six ans celui du Festival de Cannes. Des chars du Carnaval de Nice sont construits d'après ses dessins depuis 2001. De plus, il tient de nombreuses expositions personnelles à travers le monde, particulièrement au Japon où il est le dessinateur du plus important hebdomadaire du pays, le *Shukan-Shincho*. Il est le designer des 140 sculptures de l'Arche de Noé lors de la COP21. Kristian est nommé chevalier des Arts et Lettres en 2016.

## Chappatte



Né en 1967 à Karachi, Pakistan, d'un père suisse et d'une mère libanaise, Patrick **Chappatte** est caricaturiste et bédéiste-reporter. Après des débuts dans la presse suisse, il s'installe quelques années à New York où il collabore au *New York Times* et *Newsweek*. Il vit et travaille entre Genève et Los Angeles.

Il signe chaque semaine des dessins à la Une du quotidien genevois *Le Temps*, dessine pour *The International New York Times*, *Neue Zürcher Zeitung* et contribue également à *Yahoo! France*. Ses dessins sont repris dans la presse internationale.

Chappatte réalise par ailleurs des reportages sous forme de bandes dessinées, notamment chez les rebelles de Côte d'Ivoire, à Gaza et dans les coulisses de l'Élysée.

En 2012, il devient le premier non-américain à recevoir le Prix Thomas Nast décerné par l'Overseas Press Club of America. Il a co-fondé avec Plantu la Fondation suisse Cartooning for Peace, qui décerne tous les deux ans un Prix international saluant le courage d'un dessinateur ou d'une dessinatrice.

## Hani Abbas



**Hani Abbas**, dessinateur né dans le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk en Syrie en 1977, en a fait l'amère expérience. En postant un dessin sur Facebook en 2012, immortalisant la fleur symbole de la révolte syrienne, ce jeune professeur a été menacé par les services secrets syriens. Hani Abbas est alors contraint de se réfugier en Suisse où il continue de dénoncer les horreurs de la guerre avec un talent et un sens de l'humour décapant. En mai 2014, il reçoit le Prix International du Dessin de Presse des mains de Kofi Annan à Genève.

## Lars Refn



**Lars Refn** est un dessinateur de presse danois. Né à Valby, dans la banlieue de Copenhague, il obtient en 1980 son diplôme à la Skolen for Brugskunst, l'École des Arts et de l'Artisanat de Copenhague. Adepte de la satire politique et caricaturiste prolifique, il mène une carrière de dessinateur de presse depuis 1980 et a travaillé pour un grand nombre de journaux, magazines et médias numériques, s'intéressant notamment aux rapports entre homme et technologies. Lars Refn est aussi le rédacteur en chef du site web satirique caricature.dk et fait partie de la rédaction du magazine satirique *SPOT*. De 2013 à 2019, il a été le président de *Danske Bladtegnere*, fédération danoise des dessinateurs de presse. Il travaille actuellement pour Zebra Pressebureau, une agence de presse basée à Copenhague.

# Suggestions de réponses

## Pages 2 et 3 - dessin de Chappatte

Qui est le personnage de droite et que fait-il ?

Dans ce dessin, le personnage de droite a le visage de Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook. Il profite d'une accolade pour voler le portefeuille et le carnet d'adresses de la personne à gauche censée être son « amie », comme le suggèrent le titre et leur proximité.

À quoi le terme « Amis » fait-il référence ? Pourquoi cette situation est-elle ironique ? Aide-toi des symboles présents sur le dessin.

Le logo Facebook est présent sur la veste du personnage de droite. Sur Facebook, comme sur d'autres réseaux sociaux, la liste de personnes qui peuvent avoir accès à notre profil et nos publications font partie de notre liste d'« amis ». Il est également possible de voir le contenu d'un profil si celui-ci est paramétré en mode « public ». Les informations qui y sont partagées (photos, publications, commentaires, etc.) sont alors visibles et exploitables par n'importe qui. Le dessin est ironique car il a pour titre « Friends » (« Amis »). Les deux personnages semblent effectivement se prendre dans les bras, mais il s'agit en réalité d'un vol d'informations personnelles permis par cette proximité réelle, mais aussi virtuelle, en l'occurrence sur Facebook.

Que dénonce le dessinateur ?

Dans ce dessin, le dessinateur pointe du doigt le manque de sécurité et de vigilance en ligne. Il dénonce la confiance aveugle accordée aux réseaux sociaux et à leurs utilisateurs et utilisatrices concernant les informations que l'on partage sans se méfier. En effet, bien que l'utilisation de nos données personnelles soit encadrée, ces dernières ne sont pas pour autant protégées de tous dangers si l'on n'y prête pas attention.

## Pages 4 et 5 - dessin de Lars Refn

Décris le personnage : où se trouve-t-il ? Que fait-il ?  
Quelle émotion ressent-il ?

Le personnage semble être seul, chez lui ou à son bureau. Il s'apprête à consulter son ordinateur. Son expression laisse penser qu'il est surpris ou effrayé.

Liste les objets qui l'entourent. De quel type d'appareils s'agit-il ?

On peut voir du matériel informatique et plusieurs objets connectés : un ordinateur, un clavier et une souris, une box internet, un smartphone, une enceinte.

D'après toi, pourquoi des yeux figurent sur ces objets ?  
Que symbolisent-ils ?

Les yeux entourent le personnage. Ils l'espionnent et l'observent. Les yeux représentent la récupération d'informations effective dès que l'on se connecte sur un ordinateur, qu'on utilise la webcam, ou encore lorsque la géolocalisation est activée sur un téléphone.

Quel est le message de ce dessin ?

Le fait que les yeux se trouvent à la fois autour du personnage et sur son matériel informatique (smartphone, accès Internet, webcam) renforce l'idée d'une surveillance permanente et généralisée. Ce dessin illustre l'intrusion dans l'intimité des individus, rendue possible par l'omniprésence du numérique dans nos vies.

## Page 6 - dessin de Kristian

### Quelle figure de style est utilisée dans ce dessin ?

Dans ce dessin, il y a un paradoxe entre la vision sereine des adultes au sujet de l'utilisation des messageries instantanées (« elle tchate tranquillement sur MSN... ») et la réalité du danger.

### Selon toi, à qui peuvent appartenir les bras menaçants qui sortent de l'écran ?

Lorsqu'un enfant est en ligne, il peut être confronté à des menaces diverses, comme des personnes mal-intentionnées qui voudraient profiter de son insouciance (arnaques, virus, pédophiles, etc.), ou encore des camarades qui veulent le harceler (cyber-harcèlement).

### Quel problème le dessinateur soulève-t-il ici ?

Le dessinateur dénonce la faible prise de conscience des dangers liés à l'exposition des enfants aux contenus et aux échanges sur Internet. En dessinant des parents peu inquiets, il incite à plus de présence pour accompagner les enfants dans leur utilisation du numérique.

## Page 7 - dessin d'Hani Abbas

### Quel sentiment se dégage de ce dessin ?

Un sentiment de solitude, d'isolement, de dépression ou encore d'addiction malade aux réseaux sociaux transparaît dans ce dessin.

### Quel message veut-il faire passer ?

Le numérique et les réseaux sociaux (on voit notamment les logos de Facebook, WhatsApp, YouTube, Twitter, Instagram, Snapchat, LinkedIn) peuvent avoir des conséquences sur la vie sociale et le bien-être des utilisateurs. Ces derniers peuvent se sentir enfermés, étouffés, prisonniers des applications, ou de ce qui s'y déroule, comme du harcèlement.